

LE MAG SOUILLAC 2022



Dans ce magazine :

REVITALISATION

P.7

DÉVELOPPEMENT DURABLE

P.17

ATTRACTIVITÉ & DYNAMIQUE

P.20

2023 - 1^{ère} ÉDITION

Samedi **MARCHÉ**
21 Janvier **AUX**
10H *Truffes* **PRIMÉ**



SOUILLAC
Place St. Martin

Marché gourmand avec la participation
des restaurateurs Souillagais +
Exposition & Stand de l'association



Organisé par l'association des trufficulteurs de Martel
avec le soutien de la ville de Souillac.

Edito



Madame, Monsieur,

L'année 2023 arrive déjà et nous voilà entrés dans la seconde moitié de notre mandat municipal.

La sortie du « MAG » de Souillac est toujours un moment attendu, car il est la synthèse de ce qu'est notre commune avec toutes ses qualités, ses spécificités et les enjeux auxquels elle doit répondre. C'est aussi un moment d'information essentiel pour vous permettre de comprendre les actions que nous menons avec toute l'équipe de la majorité municipale.

Je profite de cette occasion, pour vous remercier, toutes et tous pour votre esprit de solidarité dont vous avez encore fait preuve cette année.

Merci à toutes les associations et tous les bénévoles qui donnent de leur temps, de leur énergie, et de leurs compétences, c'est une contribution importante à la dynamique de notre ville et à un lien social qui nous est cher.

Merci à tous nos agents qui nous accompagnent dans notre travail au quotidien.

Nous pensons évidemment au peuple d'Ukraine qui souffre et qui lutte pour son existence. Ces hommes et ces femmes font la démonstration qu'en étant unis, ils soulèvent des montagnes. Il n'y a pas de mots pour qualifier les souffrances et les pertes humaines, cela nous invite à réfléchir sur l'insignifiance des petites disputes locales. Plus que jamais, soyons unis et fermes, s'agissant de la défense de nos valeurs laïques et républicaines.

Gilles Liébus
Maire de Souillac

LA PAROLE À L'OPPOSITION

2022 : triste année, où la guerre prend le pas sur la paix, où la raison des hommes est toujours si fragile, où la maladie rythme encore notre quotidien. Quelles doivent-être nos espérances et nos ambitions pour 2023 ? Que pouvons-nous changer de nos habitudes, qu'allons-nous transmettre à nos enfants ?

La raison nous demande de préserver notre cadre de vie, d'imaginer le futur de nos villes et de notre territoire, de veiller à la gestion de nos ressources, et au coût exorbitant des matières premières. Nous ne devons surtout laisser personne au bord du chemin.

Nous devons privilégier le bien commun, oeuvrer au fonctionnement d'une institution en garantissant l'équilibre des valeurs et l'accès de tous à l'éducation et à un minimum social et culturel.

Alors que penser d'une mairie qui ignore ces préceptes ?

- Une mairie qui perd 350 000 € en 3 mois dans une exposition cet été, alors que pour la même somme après subventions une nouvelle cuisine centrale aurait pu être réalisée pour tous.

(Nos enfants doivent-ils manger des plats réchauffés et plus chers venant du département voisin alors que notre maire à un projet d'hôtel 5 étoiles à financer avec nos impôts ?)

- Qui achète des terrains, des maisons, des immeubles sans véritables projets à la clé, sans concertation, sans chiffrages préalables des coûts de fonctionnement ou de réhabilitation, et qui tente maintenant de les revendre !!!

- Qui, après avoir acheté 50 000 € le bâtiment EDF pour en faire la maison des associations, et dépensé 40 000 € en études s'aperçoit qu'elle ne pourra pas obtenir de permis de construire.

(Il en est de même du terrain acheté 60 000€ pour reloger les familles du voyage (sédentaires), lui aussi inconstructible).

- Qui achète l'ex-bâtiment Bourdarie 65 000 € avec les frais de notaire et le revend 2 ans plus tard 50 000 € en prenant à sa charge la démolition (devis de 30 000 €) d'où une perte nette de près de 45 000 €

La liste des maladresses est longue et la seule réponse de nos édiles est de vouloir faire 20 millions de travaux pour transformer l'abbaye en hôtel 5 étoiles afin de favoriser des intérêts privés, d'offrir la salle Du Bellay, la salle des dames, la salle voutée, le parc et de dépenser 20 millions supplémentaires pour aménager l'environnement.

(Un projet d'hôtel de luxe s'initie pour le quart du prix à Alvignac).

Monsieur le maire se justifie en disant que notre abbaye est une ruine !!!

La cité de la mode ne semble pas avoir eu raison de ses ambitions malgré une ardoise de plus de 3 000 000 €.

Il est temps de penser vraiment à notre commune, à ses besoins réels. On est incapable d'avoir une cantine pour nos enfants, on veut construire un musée et une agora pour 20 millions d'euros alors que l'on pourrait rénover notre salle de spectacle de 1000 places pour 100 fois moins cher (200 000 € après subventions). Un tiers de l'assainissement n'est toujours pas réalisé, 33 % de notre eau potable se perd en fuites diverses, nos rues sont en mauvais état et nos impôts au plus haut, sans oublier ceux qui ne se chauffent plus, mangent mal et n'ont plus accès aux soins.

C'est pour cela qu'en 2023, l'équipe de l'opposition restera vigilante et continuera à défendre vos intérêts.

Nous souhaitons à l'ensemble des habitants de Souillac une bonne et heureuse année 2023 ainsi qu'une bonne santé. Une pensée aussi à tout le personnel communal et intercommunal et toutes les personnes engagées qui oeuvrent chaque jour pour améliorer notre quotidien.

SOMMAIRE

Le contexte 6

Revitalisation 7

Ensemble Abbaye - Abbatiale - musée de l'Automate, parc Delmas & parking Chanteranne, entrées de ville, bâti centre ancien, trottoirs, regroupement des services techniques

Développement durable 17

Éclairage public, Réseau de chaleur, Plan de circulation, Traitement des déchets & entretien

Attractivité & dynamique 20

Économie

Zones d'activités, nouveaux commerces, marché du dimanche, animations, fêtes

Services à la population

Maison France Services, cyber base, actions du CIAS, le nouveau Gabarot, écoles et centre de loisirs, espace jeunes, CIAS, EHPAD, SSIAD

Communication

Identité visuelle, réseaux sociaux, publications, revue de presse

Une ville active et sportive

Une année culturelle marquante

Joséphine Baker, Résurgence & le fonds La Forge Marie-Anne Lacoste-Valat, bibliothèque municipale, festivals, écoles de musique et de danse, Bicentenaire de l'ouverture du pont Vicat.

Un patrimoine mis en valeur

Visites commentées, Journées européennes du patrimoine, Église de Beaurepos, Bicentenaire de l'ouverture du pont Vicat.

Une ville solidaire

Aide aux Ukrainiens, Octobre rose, devoir de mémoire

Conclusion - Mot du Maire 34

LE CONTEXTE

Il n'est peut-être pas inopportun de rappeler ici le contexte de cette première moitié de mandat; trois années marquées par une crise sanitaire mondiale avec :

- Une déstabilisation de nos systèmes de santé et des équipes qui ont payé un prix élevé.
- Des périodes de confinement puis d'application d'un protocole sanitaire contraignant, une campagne de vaccination inédite sur tous les continents.
- Une pandémie qui continue de produire ses effets, avec ses conséquences sur le système de santé mais aussi sur les ressources humaines des entreprises et des collectivités.
- Une désorganisation des marchés mondiaux avec des difficultés d'approvisionnement en matières premières, et une première tendance inflationniste
- Une récession économique jamais vue depuis 1929, hors seconde guerre mondiale.
- Un endettement massif des états pour soutenir les populations et les activités économiques.
- Une nette reprise économique à partir de 2021, malgré la poursuite de la pandémie, contrariée par les pénuries de main d'œuvre dans de très nombreux secteurs économiques et l'inflation.

L'invasion de l'Ukraine par l'armée russe avec l'envolée des prix de l'énergie et une inflation record en 2022 qui impacte directement le pouvoir d'achat des Français, et les finances des collectivités locales (communes et intercommunalités).

Des élections nationales en 2022 avec des résultats inédits sous la 5ème république.

Un raidissement des relations internationales liée à la montée en puissance de plusieurs régimes autocratiques et/ou totalitaires, La montée des extrémismes en Europe et de l'ilibéralisme aux États-Unis.

S'agissant de Souillac, la nouvelle équipe municipale élue en mars 2020 n'est installée qu'au mois de mai 2020. Elle doit faire face à plusieurs défis en plus de la gestion quotidienne d'une commune ayant des fonctions de centralité :

- Gérer la crise sanitaire localement sous l'autorité de la préfecture.
- Faire face à la vétusté des équipements dont la commune à la charge, à l'éparpillement de nos services municipaux :
- Relever le défi d'un centre ancien classé au bâti souvent abandonné avec un taux de vacance élevé et un manque de logements locatifs de qualité pour la population active.
- Une cuisine centrale qui a perdu son agrément
- Un ancien Bâtiment EDF en bordure de Dordogne avec une destination non finalisée
- Une tendance constante à la baisse de la population Souillagaise et son corollaire sur les finances de la ville.

La sélection de la commune de Souillac au programme nationale des petites villes de demain (PVD). Cette sélection procure une bonification des subventions de l'état, et cofinance le coût d'un chargé d'études Petites Villes de Demain.

REVITALISATION

Sort des équipements et espaces publics :

La problématique :

Nos équipements sont vieillissants, parfois inadaptés, en tout cas ils ne répondent plus aux exigences de la transition écologique auxquelles nous devons répondre. Il nous faut également répondre aux besoins de services de la population Souillagaise, et renforcer notre attractivité, notre dynamisme. Souillac est une commune attachante, elle mérite qu'on s'y arrête et qu'on s'y installe.

La structure financière de la commune, ne permet pas de tout réaliser d'un seul tenant. Alors quelle logique suivre ?

Plusieurs axes de travail peuvent être dégagés :

- L'ensemble Abbaye – Abbatiale – Musée
- La rénovation des équipements et espaces publics
- La problématique du bâti dans le centre ancien
- L'attractivité et la dynamique de la ville

Sort de l'ensemble Abbaye – abbatiale – musée de l'Automate

Un peu d'histoire :

L'abbaye de Souillac fondée par les moines bénédictins, est construite aux 11^{ème} et 12^{èmes} siècles sur les fondations d'un ancien prieuré, dont la tour Porche rappelle son histoire carolingienne. Cette Abbaye va rayonner jusqu'à la Révolution française de 1789 sur plus de 80 paroisses (De Salignac à Domme, sur tout le pays de Carlux, de Martel et de Souillac et même jusqu'à Turenne). Les moines vont participer activement au développement économique de la ville, en exploitant notamment les moulins banaux construits le long de la Borrèze, creuser des canaux (dont celui de Chanteranne), bâti des puits pour alimenter la ville en eau potable, et fait construire des murailles autour de l'enceinte abbatiale mais aussi de la vieille ville. La guerre de cent ans, mais surtout les guerres de religion ont occasionné de très nombreux dommages à la ville et plus particulièrement à cette Abbaye. Restaurée au XVII^{ème} Siècle, par les moines bénédictins de la congrégation de Saint Maur, l'Abbaye retrouve un second éclat.

La confiscation des biens religieux à la révolution et l'expulsion des moines bénédictins entraîne deux conséquences :

La paroisse de Souillac est transférée de l'église Saint Martin à l'abbatiale Sainte-Marie et l'Abbaye est vendue à un notable Souillagais qui aura bien des soucis avec les paroissiens.

Quelques temps plus tard, l'Abbaye est de nouveau vendue, et c'est l'ancienne régie des tabacs qui s'y installe. Cette entreprise dont le statut va évoluer jusque dans les années 2000 (Régie des Tabacs, le Seita, la Seita, puis Altadis et enfin Imperial Tobacco) perdra son statut de monopole en 1976. L'activité Souillagaise s'arrête dans ces années-là. Pendant toutes ces années, la ville va connaître un essor considérable grâce à cette activité, avec le développement des foires et marchés de Souillac, l'installation de nombreux artisans, et l'essor de la petite industrie française le long de la Borrèze. Le charme de son centre ancien, et sa position géographique lui confère un statut de ville de tourisme. Le secteur hôtelier se développe ainsi qu'une offre éducative importante avec l'implantation de nos deux lycées.

Cet essor économique s'accompagne d'un désordre patrimonial plus que conséquent :

- Le cloître de l'Abbaye est muré aux trois quarts
- Construction d'un demi-étage supplémentaire, plusieurs fenêtres et portes d'accès sont également murées
- Les contreforts de l'église sont réduits.
- Un bâtiment est construit sur la façade ouest pour les besoins de l'entreprise. Il est considéré aujourd'hui comme une verrue architecturale.

Or l'Abbaye de Souillac est considérée comme un des monuments exceptionnels de notre pays et est classé à l'inventaire des monuments historiques dès 1840 (1ère liste de l'inventaire demandé par un certain Prosper Mérimée aux préfets de l'époque).

Le classement n'a pas empêché la défiguration de l'Abbaye.

Après le départ de la Seita, qui laissera en l'état les deux bâtiments cernant l'abbatiale.

L'Abbaye est alors cédée à des particuliers porteurs d'un projet hôtelier qui ne verra pas le jour. Une vente à la découpe est même évoquée.

C'est l'ancien maire, Alain Chastagnol, qui va réussir l'unité foncière autour de l'Abbatiale, ainsi la commune est propriétaire non seulement de tout l'ensemble immobilier, mais de tout ce qui l'entoure : Parc Abbé Fayret, Parking du musée de l'Automate et place Pierre Betz.

- L'abbatiale, propriété de la commune reste réservée à son affectataire : le diocèse de Cahors. C'est la commune qui a la charge de son entretien.
- La collection du musée de l'Automate est installée dans le bâtiment construit par l'ancienne SEITA.
- L'Abbaye est transformée en hôtel des associations avec l'appui de l'ancienne Région Midi-Pyrénées.

Malgré cela, la commune n'a ni les moyens d'entretenir un tel bâtiment, ni l'assise financière suffisante pour procéder à sa restauration. Quelques travaux ont bien eu lieu ici et là, mais cela n'est pas suffisant pour empêcher la dégradation du bâtiment liée à son usage et à l'usure du temps. Chauffage obsolète, électricité obsolète, passoires thermiques, tout est à restaurer. Il en est de même du musée.

L'Abbaye

En 2017, c'est l'État, et plus particulièrement les services de la DRAC (Direction régionale des affaires culturelles) qui vont s'inquiéter de l'état de l'Abbaye de Souillac.

Une étude de diagnostic et de faisabilité, portée par la société IN EXTENSO, a été réalisée en 2016 et en février 2017 et a validé le projet de reconversion de l'abbaye en hôtel 3 étoiles, seule option économiquement viable pour la commune. En effet, la rénovation de l'abbaye pour accueillir du public ne pouvait être supportée financièrement par la seule commune. Le recours à une solution public-privé a donc été privilégié avec l'appui des instances de l'État (Bâtiments de France, DDT, Région...). La partie recherche d'investisseurs avait été prise en charge par CAUVALDEX mais n'avait malheureusement pas abouti, faute d'investisseurs et d'exploitant pour ce projet.

En juillet 2021, Recrutement et lancement d'une AMO (Assistance à Maîtrise d'Ouvrage) dans le cadre des marchés publics afin d'étudier et valider la conversion de l'abbaye en établissement recevant du public (musée, école d'art, etc.). La seule option retenue compte tenu des travaux de réhabilitation de l'édifice est de transformer l'abbaye en équipement hôtelier.

La charge financière est dans tous les autres cas insupportable pour la commune sur le plan financier. L'AMO rédigera la faisabilité pré-programmatique et financière.

En septembre 2021, 4 sociétés candidatent et nous décidons de retenir en réunion, à laquelle assiste notre opposition, le groupe ELAN pour cette mission d'AMO.

En octobre 2021, lancement et présentation du calendrier de phasage (le cadre juridique est très strict) pour une validation de tous les partenaires engagés sur ce projet.

En janvier 2022, le premier comité de pilotage se réunit en présence des services de l'état : ABF (Architecte des bâtiments de France), DRAC (Direction Régionale des Affaires Culturelles), MH (Monuments Historique), DDT, Préfecture pour la présentation de l'étude de faisabilité et du préprogramme, 4 scénarii programmatique architectural et financier (28, 32, 41 ou 52 chambres).

L'AMO conforte le projet de réhabilitation de l'Abbaye en hôtellerie 4 voire 5 étoiles, et la mise en œuvre d'un bâtiment Agora-Muséal en remplacement de l'actuel musée de l'Automate.

Décision est prise de lancer un AMI (appel à manifestation d'intérêt) afin de, parallèlement à la finalisation de l'AMO, dialoguer et trouver un investisseur/exploitant pour ce projet hôtelier. Cela permet de confronter la pré-programmatique à la réceptivité des porteurs de projet potentiels, d'ajuster la programmation au plus juste des attentes des investisseurs sur ce genre de projet pour déclencher le processus d'investissement.

En mars 2022, réunion de COPIL (comité de pilotage) en présence des services de l'état : ABF, DRAC, MH, DDT, Préfecture pour la présentation synthétique des différents scénarii, des préprogrammes architecturaux et financiers liés à l'abbaye et à l'Agora-Musée. À l'issue des échanges, validation de deux scénarii viables avec rédaction d'un DCE (Document de Consultation des Entreprises) pour l'AMI sous la forme d'une procédure de dialogue compétitif.

En juillet 2022, 27 dossiers sont retirés. Validation de la candidature AMI en réunion MAPA, à laquelle assiste notre opposition, portée conjointement par le groupe Bart et la société BP Expansion.

En septembre 2022, réunion d'un COPIL de lancement de la phase de dialogue entre l'AMI, l'AMO et la ville de Souillac, en présence des services de l'État et de la Région Occitanie.

En octobre 2022, ajustement au regard du cahier de préconisation architectural – volet architectural et spatial du projet porté par le candidat dans le cadre de l'AMI.

Présentation du volet financier du projet par le candidat dans le cadre de l'AMI et retours possibles sur le volet architectural et spatial.

En décembre 2022 puis au cours du 1er trimestre 2023, est prévue la présentation de l'offre finale dans le cadre d'un bail à construction et/ou commercial.



« Je ne peux que reformuler le dernier paragraphe de mon commentaire paru dans le MAG 2021. Nous donnerons suite à ce projet à la condition de recevoir des subventions conséquentes (80% au minimum) de l'État et un engagement financier ferme des investisseurs accompagnés d'un exploitant hôtelier ayant de solides garanties. Les dépenses d'étude inscrites au budget 2021 s'élèvent à 45.890 € pour l'étude de faisabilité (AMO) et de 44.574 euros pour l'appel à manifestation d'intérêt (AMI), sont et seront utiles et nécessaires pour tous travaux ou modifications de ce bâtiment. ce sont des dépenses utiles pour l'avenir quel qu'il soit. » Alain Vidal – Adjoint aux finances.

L'Abbatiale

En 2017 également, à l'initiative de l'association des Amis d'Alain Chastagnol (AAC), une campagne de collecte de fonds est lancée pour la mise en lumière de l'abbatiale. Cette initiative va déboucher sur le lancement d'une étude de diagnostic, financée par la Région et la ville, dont les résultats produits en 2019 sont riches d'enseignements. Des travaux de restauration sont nécessaires dont certains se révèlent urgents.

Coût de la restauration : 3.2 M € ttc (valeur 2019).

Dès 2020, la ville et l'association des AAC candidatent auprès de la mission du patrimoine, en lien avec la mission Bern, la Française des jeux mais aussi la Fondation du patrimoine. Le dossier est non seulement retenu en tant que seul projet emblématique pour l'Occitanie en 2021, mais le projet de restauration bénéficie de l'enveloppe maximale que peut donner la mission du patrimoine : 500.000 €.

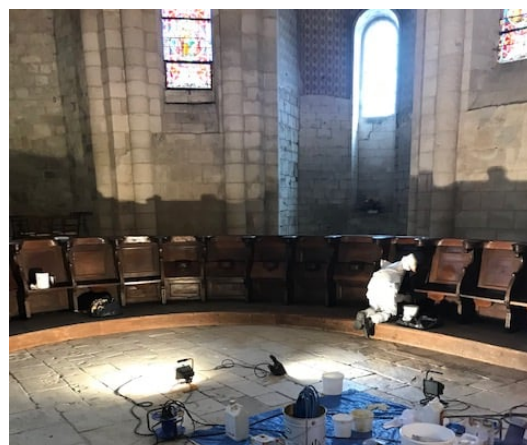
Les 20% d'autofinancement que doit produire la commune étaient réunis

Les premiers travaux d'urgence ont été entrepris et réalisés dès 2022 :

- Restauration du portail Mauriste



- Travaux d'entretien des boiseries (Stalles et mobilier)



Par ailleurs, notre ville bénéficiera d'un soutien de la DRAC à la hauteur de 60% des travaux de restauration. Des demandes complémentaires à la région et à au département sont faites pour porter le financement public à au moins 80%.

À l'horizon 2026, l'abbatiale pourrait ainsi être pratiquement restaurée et transmise aux générations futures.

Dès le mois de septembre 2023, la seconde tranche de travaux pourra être lancée comprenant notamment :

1. La sécurisation des contreforts de l'Abbatiale visibles du cloître.
2. La restauration du portail intérieur de l'église, portail mythique et bien connu de tous les spécialistes et amateurs de l'art roman.

De nouvelles campagnes d'appels aux dons sont lancées par l'association des amis d'Alain Chastagnol avec l'appui de la fondation du patrimoine afin d'augmenter la part de l'autofinancement et compenser les surcoûts liés à l'inflation.

Notons que cet édifice attire plusieurs dizaines de milliers de visiteurs chaque année.



Musée de l'automate

La fréquentation du musée est en baisse constante depuis de longues années, faute à une scénographie jamais renouvelée et à l'absence d'une dynamique d'expositions saisonnières. Aucun conservateur n'est mis à disposition de la collection et le musée génère des pertes d'exploitation chaque année. La commune est la seule à financer son ouverture au public. Nous devons cependant garder à l'esprit que c'est la collection de référence de l'automate Français des 19èmes et 20èmes siècles. Les systèmes de billetterie en place nous montrent également que 100% des départements de la métropole ont envoyé des visiteurs au musée de l'Automate en 2022 comme en 2021.

Une étude thermique menée par les étudiants du lycée Vicat a démontré l'obsolescence physique du bâtiment. Sa rénovation occasionnerait un coût exorbitant.

Le propriétaire de la collection, le MUCEM (Marseille) qui s'est substitué à l'ancien MNATP (Paris) - Musée national des arts et traditions populaires - s'est inquiété de l'état de conservation des automates de la collection et a suggéré de stopper la mise en mouvement des automates, et projeter des images de ces mêmes automates en mouvement.

Ces suggestions n'ont été accompagnées d'aucun financement, laissant la commune, gestionnaire de la collection, complètement seule. Leur position est constante depuis 2015.

En 2020, lors de la reprise des dossiers transmis par la précédente équipe municipale, un dialogue a été engagé avec les institutions étatiques et la DRAC. Toutes deux nous ont incités à démolir le bâtiment abritant le musée de l'Automate pour redonner à l'Abbaye sa splendeur initiale en reconstruisant la façade ouest.

Forts de ces éléments, nous avons enclenché un nouveau projet en tenant compte du fait que le Palais des congrès est devenu quasiment inutilisable.

L'AMO lancée en juillet 2021 comprend l'étude relative à l'Abbaye mais aussi à la réalisation d'un bâtiment Agora - Musée comprenant une salle dédiée aux spectacles et aux conférences, un espace muséal avec réserves, des salles dédiées aux activités de type séminaires et expositions éphémères.

En mars 2022, l'AMO conforte la mise en œuvre d'un bâtiment Agora-Muséal en remplacement de l'actuel bâtiment du musée de l'Automate.

En attendant, la collection des Automates doit être mise en état de conservation, le temps de trouver une solution pour sa relocalisation dans un autre espace muséal avec un nouveau projet scientifique et culturel.

Conclusion :

Vous aurez compris que les 3 projets sont intimement liés. La restauration de l'abbatiale est forcément le premier chantier à lancer avant d'envisager celle de l'Abbaye ; ce projet est bien parti. Les deux autres projets que sont l'équipement hôtelier, et l'Agora Musée sont intimement liés. L'un ne va pas sans l'autre et réciproquement. Quoiqu'il en soit, l'État et la région ne s'inscriront dans un plan d'investissement qu'à la condition que cela débouche sur une activité économique.

En octobre 2022, la banque des territoires a manifesté son intérêt pour participer à l'opération.

Vous aurez également compris le caractère complexe d'une telle opération. Les investisseurs et les porteurs de projets ne se décrètent pas et tous les intervenants devront s'entendre pour une répartition des coûts acceptable pour chacun d'entre eux.

Cet « affectio societatis » dépasse le cadre des compétences communales, nous ne pouvons que la faciliter. Il ne s'agit donc pour le moment que d'un projet, et rien n'indique à ce jour qu'il ira à son terme. Mais nous y travaillons, accompagnés aujourd'hui par les services de l'État, de la Région, du Département et ceux de Cauvaldor.

Parking Chanteranne & Parc Delmas

Engagés à la rentrée 2021, les travaux du parking Chanteranne et du parc Delmas étaient achevés fin juin 2022. Ils ont été inaugurés en présence du préfet, M. Michel Prosic, des représentants du Département, de Cauvaldor et des services associés à cette opération (CAUE, SMVDMCA).



Rappelons que ce projet s'était vu récompensé en 2021 par un syndicat indépendant du projet, faisant du parc Delmas un projet référent pour l'Occitanie.

Pourquoi ?

Parce qu'il reconnecte la rivière à la ville qu'elle traverse au bénéfice de ses habitants.

Parce que la friche et ses eaux stagnantes sont devenues un espace paisible de cohabitation entre flore, faune et promeneurs.

Les berges maçonnées pour contraindre la Borrèze sont remplacées par une zone d'expansion de crues revégétalisée avec des essences endogènes. Une frayère se cache sur les graviers, à l'ombre de saules. Le ponton de pêche est un lieu d'observation privilégié au confluent du canal de Chanteranne et de la Borrèze. Cet aménagement est le résultat d'un travail collectif, certes, porté par la commune, mais réalisé avec l'assistance technique du bureau d'études Dejante, avec le concours du Syndicat mixte de la Dordogne moyenne et de la Cère aval. Et d'autres services spécialisés.

En novembre 2022, un prix innovation et développement est remis à la commune représentée par sa 1ère adjointe, Mme Aubrun (qui a piloté ce projet) dans le cadre du concours « Mon beau village » organisé par le Département du Lot, l'AMF 46 (Association des maires de France) et le groupe La Dépêche du Midi.

Une seconde cérémonie de remise de prix a eu lieu le 8 décembre à Toulouse, Souillac représentant le Lot avec trois autres communes.



L'aménagement du parc Delmas et du parking Chanteranne est plébiscité, y compris par des opposants de la première heure. Outre les habitants, ce sont plusieurs associations qui se sont déjà emparé des lieux pour le plaisir de tous : École de Danse, École de musique via sa chorale, Souillac en scène, Souillac en jazz...

Berges de la Borrèze

Une voie douce est envisagée pour reconnecter la Borrèze au centre ancien, et plus particulièrement le parc Delmas. Ainsi plusieurs bandes de 3 mètres de large ont été achetées à l'occasion de cessions des maisons qui bordent la Borrèze (entre la minoterie et le Parc Delmas, en partant de la rue du Rajol).

Cette voie douce verra le jour lorsque toutes les bandes seront acquises.

Souillac est une commune riche en histoire, sa rivière est un atout supplémentaire. Ses habitants en seront les premiers bénéficiaires, renforçant l'idée d'une petite ville agréable où il fait bon vivre, où il est agréable de pouvoir s'y promener.

Végétalisation du centre ancien

Démarrée en 2021, la végétalisation de la rue de la Halle a été renforcée, les plantes ont poussé et donnent un aspect beaucoup moins minéral à cette rue chargée d'histoire.

Bien évidemment, tous les habitants, propriétaires ou non, sont invités à fleurir balcons et dessous de fenêtres pour redonner un cachet supplémentaire à notre centre ancien classé.

Entrées de ville

C'est un des objectifs de l'année 2023, même si la végétalisation du terre-plein central de la route de Martel a fait l'objet d'une première intervention en 2022.

Les entrées de ville marquent l'identité de la commune. Qu'il s'agisse d'entrer ou de sortir, cela doit se savoir, Souillac doit attirer l'attention. Ces entrées de ville doivent être une invitation à s'y arrêter.

La réfection de la route départementale, avenue de Sarlat, le repositionnement de 2 mats drapeaux, la destruction de l'ancien Brico Leclerc, et l'aspect très végétal des clôtures de parcelles ont grandement amélioré l'image que l'on peut se faire en entrant à Souillac et ce jusqu'au rond-point du centre commercial.

L'entrée de Souillac au niveau du pont Louis Vicat a été nettoyée, bâches et affichages indécents ont été retirés. Mettant en valeur la façade rocheuse où se trouvent : une plaque commémorative rappelant la mort de deux résistants lors d'un accrochage avec l'armée allemande pendant la seconde guerre mondiale, et une copie de la statue de la « Vierge au port » qui nous rappelle un autre évènement tragique datant de la guerre de cent ans, hélas encore d'usage de nos jours où les conflits sont synonymes de violences, de vol et de viols sans oublier les destructions.

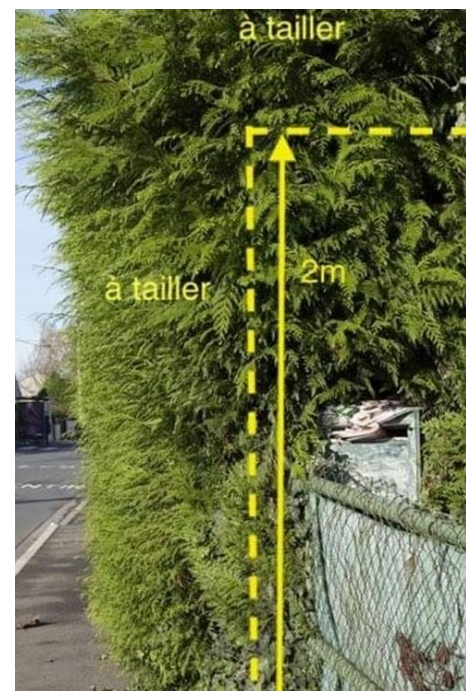
En 2023, la réfection de l'entrée de ville du rond-point de Bramefond, de la route de Martel, du rond-point de Blazy, du bas de l'avenue du Général de Gaulle, et de l'accès à l'office de tourisme est prévu.

Toutefois, la commune ne peut pas tout faire, et elle invite les propriétaires à réfléchir à l'image qu'ils donnent de leur ville :

En premier lieu : la gestion des arbres et autres végétations qui bordent la voie publique sont soumises à une réglementation stricte. Cela concerne tous les propriétaires d'un terrain bordant des voies publiques. Ci-après le schéma à respecter :

En second lieu, il existe des parcelles laissées à l'abandon. Nous invitons leurs propriétaires à changer cette image de désolation qu'ils donnent à la commune.

Dans les deux cas, c'est aussi la valeur foncière de leur bien qui est en jeu.



Rénovations de façades et vitrines commerciales

Depuis plusieurs années déjà, la commune apporte une aide au ravalement des façades dans le centre ancien.

Cette aide va être non seulement maintenue (dans la limite d'une enveloppe budgétaire annuelle), mais elle devrait être renforcée avec la signature d'une convention avec la Région Occitanie. Tous les propriétaires sont concernés, sans condition de revenu. Plus d'information à suivre lorsque la région aura signé la convention en 2023.

Il en est de même pour les vitrines commerciales du centre ancien.

Cette incitation à revaloriser nos façades passe nécessairement par le dépôt d'un dossier auprès de notre service urbanisme, qui valide ou invalide le projet.

La commune sera attentive au respect de la palette de couleurs en vigueur et une attention particulière sera portée aux enduits de façade, mais aussi aux portes et fenêtres. Le centre ancien de Souillac est classé, et nous ne pouvons pas nous permettre de faire n'importe quoi. Les plastiques blancs (PVC) sont à bannir.

L'absence de dépôt d'une demande au service de l'urbanisme peut faire l'objet d'un constat et d'une plainte auprès du procureur de la République. La commune dispose d'un délai de 6 ans. Une amende élevée peut alors être infligée au propriétaire indélicat qui n'aurait pas régularisé sa situation, ou qui n'aurait pas respecté les consignes des services des bâtiments de France (DRAC).

Les fournisseurs installateurs qui ne s'assurent pas du dépôt d'un dossier auprès du service urbanisme, et qui ne respectent pas les consignes peuvent voir leur responsabilité engagée par leur client pour défaut de conseil.

La rénovation du centre ancien est aussi l'affaire de chacun. Sans votre participation, nous n'arriverons à rien.

Ilots

Une maison brûlée par l'insouciance de jeunes gens qui seront finalement condamnés, et c'est un îlot, à deux pas de l'ancienne trésorerie, qui offre un visage de désolation.

La mairie a finalement acquis la parcelle, le terrain a été nettoyé, un aménagement provisoire offre de nouvelles places de stationnement et des ilots de verdure supplémentaires.

D'autres îlots de maisons abandonnées sont présents dans le centre ancien. La municipalité s'est rapprochée de certains propriétaires pour envisager leur destruction. Des aérations dans le centre ancien avec des stationnements supplémentaires pour les habitants, c'est aussi une autre façon de réhabiliter notre quartier historique. Évidemment, ces projets se font en parfaite concertation avec les services de la DRAC.

Parking du Foirail

Inscrit au plan pluriannuel d'investissements de Cauvaldor, le parking du Foirail devrait faire l'objet d'études en 2023. Plusieurs options sont possibles. Une refonte complète du site très onéreuse pour Cauvaldor mais aussi pour la commune, ou une simple restauration. Cette zone de stationnement est essentielle pour le fonctionnement de la ville, mais aussi pour le lycée des métiers Louis Vicat refait à neuf par la région.

Bâti centre ancien

Comme indiqué, ci-dessus, notre centre ancien est classé. Nos maisons portent souvent les traces d'une architecture ancienne (période médiévale et 18ème siècle). Cette architecture et ces maisons recèlent des histoires qui stupéfient toujours les visiteurs lorsqu'on leur raconte.

Malheureusement, ce bâti est parfois abandonné (vacant), et les logements proposés derrière les façades ne sont pas à la hauteur des attentes d'une population sans cesse en mouvement.

La précédente équipe municipale avait acquis plusieurs immeubles dans le centre ancien sur ses fonds propres ou avec l'intervention de l'Établissement Public Foncier d'Occitanie (EPF). La commune n'a pas vocation à être un opérateur immobilier, qu'il s'agisse de rénovation ou de gestion. L'enjeu consiste donc à trouver des opérateurs privés susceptibles de répondre à cette problématique.

5 immeubles de la rue du Pont seront restaurés :

Des discussions étaient en cours depuis plusieurs mois avec un opérateur privé qui a acquis 2 immeubles rue du Pont. En 2023, l'EPF devrait leur céder 2 immeubles de la rue du pont et la commune un bâtiment. Les travaux devraient commencer en 2023.

Non seulement les façades avant et arrière seront restaurées, mais des logements neufs aux normes du 21ème siècle verront le jour, y compris un ou deux logements sociaux. Les surfaces commerciales du rez-de-chaussée, seront également restaurées. Une offre locative en perspective pour notre population active, et une rue qui va reprendre vie en plein cœur du centre historique, voilà une nouvelle plutôt réjouissante. Les opérateurs en question ont leur siège en Occitanie. C'est un nouvel exemple type des relations public privé qu'il convient d'encourager.

Et c'était un engagement de campagne.

Trottoirs

Objet d'un marché public, la réfection des trottoirs est déjà engagée. Un plan pluri annuel est programmé. En 2022, c'est tout le bas de l'avenue Jean-Jaurès qui a été traité pour le plus grand bonheur des riverains et des commerçants qui y sont installés.

Le trottoir à l'angle du boulevard Louis Jean Malvy et de la rue Paliès a été réaménagé pour permettre aux piétons et aux poussettes de passer plus confortablement, mais c'est aussi un passage plus sécurisant pour les PMR (Personnes à mobilité réduite).

Ce programme était un engagement de campagne.

Regroupement des services techniques

Un bâtiment industriel de la rue des Aubugues a été acquis par la commune en 2022. Il va permettre de regrouper tous les services techniques sur un seul site clos et une meilleure gestion des ressources humaines et matérielles. Ce bâtiment devrait être opérationnel en 2023, il permettra de libérer d'autres espaces détenus ou loués par la municipalité.



Une maison inclusive en projet

Le bâtiment qui abritait l'entreprise Stock Meubles a été cédée à un investisseur privé qui porte un projet de maison inclusive sur l'ensemble des parcelles situées derrière la boulangerie. Indirectement, c'est aussi le canal de Chanteranne qui sera remis en valeur entre l'avenue Jean Jaurès et la caserne des pompiers.

DÉVELOPPEMENT DURABLE – TRANSITION ÉCOLOGIQUE

Souillac est fermement engagée sur la voie du Développement Durable, mais l'engagement de tous est nécessaire, quelquefois au prix de certains renoncements et efforts consentis. Notre équipe municipale a lancé, dès le début de son mandat, de nombreux projets qui commencent à voir le jour.

Voie verte

Elle relève de la compétence d'un syndicat mixte regroupant le Département et Cauvaldor. La liaison Souillac Baladou semble être sur ... « de bons rails » ... puisqu'elle va effectivement passer sur l'ancienne voie de chemin de fer récemment rachetée à la SNCF. La connexion avec la voie verte qui arrive jusqu'à Cazoulès est encore à l'étude. La commune n'a aucun pouvoir décisionnaire en la matière, elle ne peut faire entendre sa voix qu'auprès du Président du Département et de ses conseillers départementaux, et auprès de Cauvaldor.

Éclairage public

Le prix de l'électricité qui s'est emballé remet en cause notre consommation parfois non raisonnée de l'énergie. La coupure nocturne de l'éclairage public est un renoncement consenti aussi bénéfique à la biodiversité qui retrouve un cycle de vie plus naturel. Souillac a été une des premières communes à réduire cet éclairage, suivie par beaucoup d'autres depuis.

Un nouveau gestionnaire électrique

Notre contractualisation avec Lot Energie (FDEL) en lieu et place d'ENGIE, va faciliter le remplacement des vieux luminaires énergivores par des éclairages plus économes (LED).

Halle photovoltaïque

La construction d'une halle photovoltaïque à proximité du stade devrait commencer en 2023. Cette halle de 1.200 M2 produira plus de 200 000 KWh soit l'équivalent de la consommation de 70 foyers.

Elle pourra abriter de nombreuses activités et sera un lieu de repli appréciable en cas de mauvais temps ! Sa construction ne coûtera rien à la commune. Son coût est entièrement supporté par la société ENERLIS qui en assurera la maintenance et l'exploitation.

Réseau de chaleur

Le réseau de chaleur de Souillac attend une décision de lancement de la part du SYDED qui investirait et exploiterait ces installations. Chauffer les bâtiments publics principalement en recyclant des déchets de bois a du sens. Produire localement de l'énergie à un tarif abordable et stable est une garantie pour le futur. Le SYDED (Syndicat D'Élimination des Déchets du Lot) pilote déjà 15 réseaux de chaleur et maîtrise la filière. Les dépenses et recettes des réseaux sont mutualisées, cela amortit l'impact des aléas d'une nouvelle installation. C'était un engagement de campagne.

Mobilités

Les mobilités à Souillac ont fait l'objet d'un diagnostic par la SCOP ITER. Des comptages de circulation et de stationnement ont été réalisés sur une semaine complète en novembre 2021. De toutes ces observations, nous pouvons retenir :

- L'accidentologie est faible.
- Les vitesses sont respectées dans le centre de l'agglomération mais pas en périphérie !
- L'offre de places de stationnement est importante mais perturbée par de nombreuses voitures ventouses.
- Le flux de circulation est important (10 000 véhicules / jour) sur la D820, ancienne Nationale. La moitié du flux est du transit (traversée directe de Souillac) et n'a pas de solution alternative...
- La place réservée au vélo est faible alors que la taille de la ville permet de nombreux déplacements internes à vélo en moins de 10 Mn.

Lors d'une réunion de concertation tenue au mois de juillet, les personnes présentes ont produit de nombreuses remarques qui conduiront nos prochaines réflexions.

Gestion de l'eau

Souillac bénéficie d'une ressource en eau abondante et de qualité. Ce n'est pas une raison pour la gaspiller. La protection des périmètres de captage a été renforcée par une délibération du Conseil Municipal en 2022, avec une réglementation des activités possibles.

Les études en cours vont nous permettre d'établir nos schémas directeurs des réseaux d'eau potable et d'assainissement. Certains éléments de ces réseaux ont plus d'un siècle d'existence. Leur remise à niveau sera longue et coûteuse. Nous travaillerons par priorités et en fonction des ressources que les budgets annexes eau et assainissement nous permettront d'engager. Le recours aux subventions de l'agence de l'eau Garonne-Adour est indispensable.

Un règlement d'assainissement qui nous faisait défaut a été validé par le conseil municipal en 2022. Félicitons les services techniques municipaux qui ont largement contribué à sa rédaction. Il devient la référence pour les échanges entre la municipalité, les particuliers et les professionnels. À chacun de vérifier la conformité de son raccordement dans les délais impartis. Voir le règlement en mairie ou sur le site internet souillac.fr.

Végétaliser nos villes

Le réchauffement climatique, nous en parlons beaucoup, et l'année 2022 avec ses 3 vagues de canicule nous rappelle combien la minéralité de notre ville participe à cette sensation de chaleur. Reverdir nos villes permettrait d'avoir ici et là des îlots de fraîcheur et des zones qui ne restituent plus la chaleur, mais l'absorbent.



Déchets et entretien de la ville

Cauvaldor et le Syded ont la charge de l'enlèvement et du traitement des déchets et ordures ménagères. Néanmoins, nos employés municipaux doivent souvent évacuer les ordures non déposées dans les containers dédiés. Ce sont plus de 4m3 de déchets qui sont traités chaque semaine par nos services. Leur temps de travail est précieux, et ils ont bien d'autres choses à faire que gérer les conséquences des indécrottables de celles et ceux qui ne respectent pas les règles. Nous pourrions verbaliser, mais ce n'est pas la conception que nous nous faisons de l'action communale.

Ce travail à la charge de la commune pourrait être évité avec un minimum de civisme. Un service d'enlèvement des encombrants fonctionne le deuxième mercredi de chaque mois. Demande à faire à la mairie.

Il en est de même de l'entretien de nos rues, la propreté de notre ville dépend aussi de nous tous, en ne laissant rien tomber par terre et en étant responsables des déjections de nos chiens (qui doivent être tenus en laisse, rappelons-le).

La déchetterie de Souillac vous accueille du lundi au samedi pour déposer vos déchets.

Tél : 05.65.37.08.22

Combe de Nouziès, 46200 Lachapelle-Auzac

Des amendes importantes sont prévues par la loi en cas de dépôt illicite.



Service-Public.fr 

L'abandon de déchets dans la rue



C'est

135€

d'amende à régler **dans les 45 jours**



Au delà de ce délai,

l'amende passe à **375€**

Si vous ne payez pas, le juge peut fixer l'amende à **750 €** maximum (ou jusqu'à 1500 €, avec confiscation du véhicule, si vous l'avez utilisé pour transporter les déchets).

ATTRACTIVITÉ & DYNAMIQUE

Économie

La compétence économique relève de l'intercommunalité. La commune reste toutefois un interlocuteur privilégié et un lien avec Cauvaldex, la structure créée par Cauvaldor pour le développement économique. Notons, **que les créations de commerces auxquelles s'ajoutent plusieurs transmissions réussies d'entreprises, sont très largement supérieures aux fermetures** (départ en retraite, défaillances, arrêts choisis).

Tout cela témoigne d'une dynamique et d'une attractivité réelle de la commune, malgré le phénomène d'aspiration que nous subissons de la part de nos voisins corréziens de Brive La Gaillarde, dont le développement est exponentiel à côté du notre. Même si le taux d'occupation des surfaces disponibles n'est pas celui des années 90, la déshérence commerciale touche moins Souillac que d'autres villes de notre strate, voire de strates supérieures.

Plusieurs visiteurs de l'exposition consacrée à Joséphine Baker, nous ont fait part de leur étonnement de voir autant de commerces à Souillac, comparativement à d'autres villes.

La dynamique ne relève pas que du secteur du commerce. Les zones d'activités (Bramefond, route de Martel, et route de Sarlat) connaissent une dynamique équivalente. Les implantations et agrandissements sont aussi soutenues par Cauvaldor (Aides à l'immobilier des entreprises) :

5 entreprises ont ainsi été soutenues, dont 4 nouvelles entreprises :

- FC Moto va s'agrandir en s'installant sur la zone de Bramefond.
- Food Truck Services s'est installé route de Martel.
- Un amour de pizza dont le siège est à Souillac.
- Euroboost (Commerce de 2 roues, thermiques et électriques, distributeur exclusif de la marque Torrot, matériel et pièces détachées).
- Entreprise Fromentin (Installation rue de Timbergues).

La réfection des plateaux commerciaux de la rue du pont, doit contribuer à l'installation de nouveaux commerçants et prestataires de service.

Marché du dimanche

Lancé au second trimestre 2022, le marché du dimanche est une opportunité pour les marchands d'augmenter leur chiffre d'affaires. Conjugué aux activités dominicales organisées sur la commune, ce nouveau marché doit attirer des flux de population, que ce soient les habitants du pays de Souillac, mais aussi le tourisme de proximité.

Le lancement d'un nouveau marché est toujours difficile à installer, c'est la raison pour laquelle il va s'arrêter plusieurs semaines pour mieux revenir à la sortie de l'hiver. Vous étiez nombreux à le réclamer, nous l'avons fait.

Marché du vendredi

Le marché a été déplacé sur les allées Verninac, rue du capitaine Clavel, libérant la place Betz; les terrasses des cafés ont repris leur place. Le marché est désormais visible depuis le boulevard Malvy. Des artistes de cirque sont venus deux fois pendant l'été pour le plaisir de tous.

Animations

Vous l'avez sans doute déjà remarqué, mais notre commune ne manque pas d'activité depuis trois ans, et cela malgré la crise sanitaire. En 2022, la commune a enregistré un nombre d'animations record, plus important qu'en 2019 (avant crise).

Cette dynamique est essentielle à l'image que nous donnons de notre commune non seulement pour nos habitants, car nous travaillons d'abord pour vous, mais aussi pour les personnes qui seraient amenées à s'installer sur notre commune. Avec le retour des manifestations (et compétitions) organisées par les associations, qu'elles soient sportives, culturelles, solidaires ou de simple loisir, ce sont plus de 250 évènements par an qui vous sont proposés.

La municipalité soutient les associations, soutient leurs manifestations publiques, soutient toutes leurs actions visant à leur procurer des ressources.

Parmi les manifestations les plus remarquables, citons :

- Le retour de la fête des bandas après deux années d'absence, qui a rassemblé le temps de deux soirées, plusieurs milliers de spectateurs ; cela n'a rien d'anodin. Cette manifestation est particulièrement soutenue par la commune.
- Le bal du 14 juillet organisé par nos pompiers volontaires, pour la première fois sur la place Betz avec plus de 500 participants de tous les âges.
- Le repas des producteurs.
- Le gala de l'école de danse.
- Le Bal du mois de novembre avec Jérôme Robert.
- Le vide grenier et la brocante du rugby.
- Tous les tournois et compétitions d'envergure organisées à Souillac ; nous y reviendrons plus loin.

L'équipe municipale n'a pas été en reste avec des propositions que les associations ont abondé, voire pris en charge : la Saint-Patrick, Octobre Rose, des animations musicales. Sans oublier l'action culturelle dont nous parlerons plus loin.

Illuminations de Noël – Feu d'artifice

Elles ont fait l'objet d'un nouveau marché à procédure adaptée. Vous êtes nombreux à nous avoir témoigné votre satisfaction.

Le feu d'artifice a vu son tir déplacé sur les hauteurs de Souillac. Le site ne sera, probablement, pas réutilisé avec la construction des maisons sur le hameau de l'Arbre Rond. Ces deux évènements traditionnels et populaires, représentent une part importante du budget consacré aux animations chaque année par la municipalité.

Marché de Noël 2022

C'était le 11 décembre dernier. Plus de 60 exposants ont répondu présents malgré un froid de canard. Une édition réussie avec une belle participation des Souillagais

Dans la limite de nos moyens financiers, la dynamique de notre commune est soutenue, voir renforcée, mais sans les habitants, sans les associations, cela ne serait pas possible.

Perspectives 2023

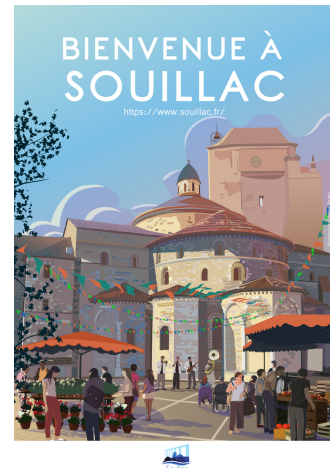
De nouvelles manifestations seront organisées en 2023 : le 1er marché (primé) aux truffes de Souillac le 21 janvier prochain dans une ambiance gourmande, et la célébration du bicentenaire de l'ouverture au public du pont Louis Vicat, avec une importante manifestation au mois le 25 juin.

Toutes ces activités concourent à la dynamique d'une commune qui rayonne sur tout son bassin de vie, et qui attire de très nombreux visiteurs extérieurs.

COMMUNICATION

Une identité visuelle claire

Préparée à la fin de l'année 2021, Souillac dispose d'une identité visuelle plaisante et agréable. Positionnées aux entrées de ville, des affiches vous souhaitent la bienvenue ou vous remercient de votre visite. Les mêmes affiches autour du centre ancien vous invitent à consulter le site Souillac.fr



Facebook, Instagram, des outils très suivis

C'était le travail de notre chargée de communication, engagée depuis le mois de juillet 2021. La page Facebook, très dynamique rencontre un succès certain avec plus de 1.000 abonnés, plus de 6.500 personnes ayant visité la page (dont plus de 50% depuis le mois de juin 2022), et plus de 75.000 personnes ayant vu un contenu au moins une fois. Une première année très encourageante.

La page Instagram est suivie par 620 utilisateurs, avec 2.500 personnes ayant visité la page, et plus de 6.000 personnes ayant vu un contenu au moins une fois. Dans les deux cas de figure, la part très faible des 65 ans et plus justifie le maintien de nos éditions papier.

Publications municipales

Le rythme des publications a été quelque peu modifié avec la sortie d'un magazine estival qui a couvert les mois d'avril à août 2022.

En 2023, cette publication fait l'objet d'un partenariat avec une entreprise spécialisée. Des encarts publicitaires seront insérés, une opportunité pour celles et ceux qui veulent communiquer non seulement auprès des habitants, mais aussi auprès des « touristes ». Ce MAG estival restera au format A5 (demi A4). Il couvrira les mois de juin à août.

L'agenda distribué en fin d'année disparaît en 2023.

Le magazine de fin d'année au format A4, fera lui aussi l'objet d'insertions publicitaires. Une opportunité pour celles et ceux qui souhaitent communiquer auprès des habitants de Souillac exclusivement.

Les Souillac Ensemble qui comprennent essentiellement l'agenda de la ville et des informations utiles, continueront à être imprimés au format A5.

Ils ont parlé de nous

En plus des centaines d'articles que nous consacrent La Dépêche du midi dans le supplément Lot, et La Vie Quercynoise, un gros travail de relations presse a été engagé en 2022 notamment pour l'exposition Joséphine Baker. Ils ont parlé de nous avec au moins 1 article ou sujet :

Presse internationale

- Le Financial Time (USA) - WWD (UK-USA) - Donna Moderna (Italie)

Presse nationale

- Elle - Cosmopolitan - Les Echos du Week-End - Beaux-Arts Magazines
 - L'œil magazine - Le Parisien Week-End - Aujourd'hui en France Week-End
 - Point de vue

Presse Régionale

- La Dépêche du Midi - La Vie Quercynoise - L'Essor Sarladais
 - Sud-Ouest - Dire-Lot

Radios

- RTL

Sites web

-Via Occitanie TV - Actu.fr -Direlot.fr - France3-regions.francetvinfo.fr
 -Courantsd'air.com - Connaissancedesarts.com

SERVICES À LA POPULATION**Vidéoprotection**

Les travaux engagés l'an passé ont été achevés en 2022. 40 caméras de vidéoprotection sont aujourd'hui en service avec semble-t-il des résultats déjà significatifs. C'était un engagement de campagne.

Maison France Services

Ouverte au début de l'année 2022, elle est administrée par le CIAS de Cauvaldor. Outre l'accès aux services publics (prise de rendez-vous sur place ou par téléphone), la commission locale (Pôle de Souillac Martel) se réunit régulièrement pour l'attribution des aides sociales. La fréquentation de ce nouvel espace est pour sa première année de fonctionnement, plus que satisfaisante. Un conseiller numérique propose une fois par mois des ateliers; des équipements informatiques sont à la disposition des habitants.

Fermeture de la cyber base

L'ouverture de la Maison France Services interrogeait de facto la pérennité de la cyber base, même si les missions ne sont plus tout à fait les mêmes. Si celle-ci a rendu bien des services pendant ses premières années, la fréquentation du lieu est devenue trop faible pour maintenir ce service dont la compétence relevait normalement de l'intercommunalité. Avec le départ à la retraite de l'agent qui y était affecté, c'est une page qui se tourne. Rappelons qu'un club informatique propose des activités au 1er étage du Palais des congrès. Coordonnées disponibles en mairie.

Un nouveau Gabarot en service

Arrivé en bout de course, le Gabarot mis en place depuis de longues années déjà a été remplacé. Entièrement financé par des annonceurs locaux, le nouveau véhicule n'a rien coûté à la commune, hors frais d'entretien et de carburant. L'ancien véhicule est conservé et mis à disposition des associations qui en ont besoin.



Adressage

La mise à jour de l'adressage de la commune fait l'objet d'un travail en concertation avec le groupe La Poste. L'objectif est de faciliter l'intervention des secours mais aussi celle des livreurs de colis. Chaque habitation devra être identifiée avec un numéro et un nom de rue précis. Ce dossier devrait aboutir en 2023.

Les colis de Noël

La commune a maintenu depuis trois années, la distribution d'un colis de Noël aux résidents de plus de 70 ans. Colis simples pour personnes seules, ou doubles pour les couples. Un budget conséquent consacré à nos anciens.

Certains s'étonnent qu'il n'y ait plus de repas de Noël organisé par la municipalité. La crise sanitaire est toujours en vigueur avec une 9ème vague qui déferle sur notre territoire, et nous savons que ce sont les personnes âgées qui restent les plus touchées et sont les moins vaccinées. Il était donc normal de rester prudent.

Regroupement scolaire

Les élus de la majorité, ont décidé de porter un projet de regroupement scolaire de nos écoles maternelles et élémentaires, avenue Martin Malvy. C'est un signal fort en direction des jeunes parents qui ont décidé de rester ou de s'installer sur notre commune.

Ces deux équipements nécessitent des travaux, en raison de leur vétusté croissante. Le déplacement de l'école maternelle libèrerait un bâtiment qui pourrait être, après rénovation, réaffecté à d'autres usages.

Cela permettrait de mutualiser la problématique des repas des enfants avec le collège de Souillac. Une réflexion est menée en ce moment avec le Département.

La commune est accompagnée par une Assistance à Maîtrise d'Ouvrage qui étudie toutes les possibilités architecturales. Plusieurs réunions ont déjà été effectuées avec, en particulier, les personnels communaux et les enseignants afin de pouvoir proposer le meilleur scénario. Le courant de l'année 2023 permettra de finaliser ce dossier qui sera ensuite présenté aux services de l'État.

Le CIAS & l'action sociale

Les élus de Souillac sont présents au conseil d'administration du Centre Intercommunal d'Action Sociale. Mme Jallais, adjointe au maire de Souillac, est administratrice du CIAS. M. Rabuteau est également administrateur depuis la démission du maire de Payrac. Nos élus sont soutenus par les agents de la Maison France Service de Souillac et de Cauvaldor, et par les responsables des antennes locales des associations solidaires et caritatives : Secours populaire, Restos du cœur, Croix-Rouge et Secours catholique.

Une commission locale se réunit au moins une fois par mois, pour venir en soutien aux personnes en grandes difficultés. Les aides sont plafonnées. En 2022, l'effort porte surtout les aides au financement énergétique.

D'autres projets portés par l'intercommunalité concernent la commune. Citons la mise en place d'un contrat local d'accompagnement à la scolarité (CLAS) au collège du Puy d'Alon, en partenariat avec la Caisse d'Allocations Familiales et l'association « le pied à l'étrier ».

LA RESIDENCE (Résidence autonomie) - 51 Appartements

Les missions des Résidences autonomie : Accueillir des personnes âgées seul(es) ou en couple autonomes de plus de 60 ans dans des logements privatifs associés à des services collectifs.

Les prestations sont les suivantes : gestion administrative du séjour, logements privatifs avec la connectique nécessaire pour recevoir la télévision et installer le téléphone, l'entretien des espaces collectifs et privatifs, des actions de prévention de la perte d'autonomie (sophrologie, qi-gong, yoga, musicothérapie, arthérapie, gymnastique équilibre, soins socio esthétiques, médiation par l'animal, réflexologie, ateliers mémoire, sorties culturelles, rencontres intergénérationnelles, voyages etc.), un service de restauration et de blanchisserie, et enfin la présence de Personnel 24H/24H et 7J/7 afin d'assurer une meilleure sécurité de soins ainsi qu'une meilleure coordination de l'ensemble des intervenants.

Message important pour les personnes âgées de Souillac et environ : Les activités pour le maintien de l'autonomie sont ouvertes aux personnes âgées du secteur gratuitement. Ces personnes ont également la possibilité de venir prendre uniquement les repas (tarifs et conditions sur demande).

L'EHPAD - 63 places Hébergement permanent et 3 places Hébergement temporaire

L'EHPAD accompagne les personnes âgées en perte d'autonomie physique et/ou psychique dans les gestes de la vie quotidienne et les soins médicaux nécessaires. Cette mission est assurée par une équipe pluridisciplinaire. Les objectifs de l'EHPAD envers ses résidents, son personnel, la famille de la personne âgée accueillie sont multiples : prendre en compte l'histoire de vie du résident, apporter l'aide nécessaire pour rendre son quotidien plus facile ; maintenir le confort, la dignité, et le respect ; apporter un accompagnement quotidien avec une évaluation et une réadaptation du projet mis en place à l'entrée en EHPAD ; informer, accueillir, soutenir les familles, les proches, les aidants ; maintenir et améliorer l'autonomie ; veiller à la sécurité (prévention des chutes, suivi des prises de médicaments) ; lutter contre l'isolement et favoriser le lien social

Le PASA (14 places) est un espace de vie qui accueille durant la journée les résidents de l'EHPAD atteints de la maladie d'Alzheimer ou apparentée souffrant de troubles modérés du comportement. Des activités sociales et thérapeutiques y sont proposées dans un environnement spécialement aménagé pour être rassurant et apaisant.

L'hébergement temporaire permet à une personne âgée qui vit à domicile de trouver des solutions d'hébergement pour une durée de 15 jours à 3 mois. Ce dispositif permet de proposer des séjours de répit, de l'aide aux aidants et de répondre à des situations d'urgence (ex : attente d'une place en hébergement permanent, hospitalisation de l'aidant ...)

Un SSIAD - 25 places à Souillac

Les Services de Soins Infirmiers à Domicile (SSIAD) sont des services sociaux et médico-sociaux qui assurent, sur prescription médicale, aux personnes âgées de 60 ans et plus, malades ou dépendantes, aux personnes adultes de moins de 60 ans présentant un handicap et aux personnes de moins de 60 ans atteintes de maladies, des prestations de soins infirmiers sous forme de soins techniques ou de soins de base.



Restauration scolaire

Le service de restauration scolaire a été revu du fait de l'arrêt du portage de la cuisine centrale. Les deux écoles sont désormais livrées par l'ADAPEI de Malemort, en liaison froide tous les matins. Charge au personnel de réchauffer et de servir les repas (comme cela se faisait auparavant). Du matériel a été acquis du fait de la vétusté (réfrigérateur à l'école élémentaire et lave-vaisselle à l'école maternelle) et chaque cuisine est équipée pour pouvoir réchauffer les soupes, si attendues par les enfants.

Cuisine centrale

Le projet de création d'une nouvelle cuisine centrale dans la zone de Bramefond a été abandonné. D'abord, pour des raisons financières (le coût était exorbitant) ; l'agrément de la cuisine centrale faisait l'objet d'une dérogation depuis plusieurs années, il lui a été retiré à compter du mois de juillet. Enfin, le portage des repas à domicile doit être transféré sur Martel. Après de très longues discussions et réunions, la cuisine centrale de Souillac, qui fournit les repas des foyers logements et de l'Ehpad, est transférée à compter du 1er janvier 2023 au CIAS de Cauvaldor.

Il a fallu s'assurer de la reprise des personnels attachés à la mairie par le CIAS. Cela a été fait, et tous les agents en activité ont accepté leur transfert. À terme ce sont aussi des déficits que supportait la commune qui devraient disparaître.

Plan canicule – Plan grand froid

Chaque année les habitants de Souillac, personnes âgées ou isolées peuvent s'inscrire sur une liste tenue à la mairie. Lorsque les plans Grand Froid ou Canicule sont déclenchés par la Préfecture du Lot, les élus se mobilisent pour apporter leur soutien à toutes ces personnes.

Plan communal de sauvegarde

Activé à deux reprises depuis le début du mandat, ce plan a été réactualisé au cours du 4ème trimestre. Les élus de la majorité ont été affectés à des postes précis, une fiche de poste leur a été remise et étudiée.

La commune est toujours à la recherche d'habitants volontaires pour devenir référents de quartier. Contacter la mairie de Souillac.

Des équipements nouveaux pour les écoles

Sous l'égide de la commune, l'école maternelle et l'école élémentaire sont en contact permanents avec les délégués du conseil municipal. De nombreuses sollicitations sont effectuées de la part de chaque structure et nous y répondons au mieux. Ainsi, l'année 2022 a été marquée par le renouvellement d'une partie du mobilier des classes de l'école élémentaire et la commune a participé à l'installation de tableaux blancs et de projecteurs pour plusieurs salles. Le câblage du bâtiment central a été effectué pour pouvoir connecter l'ensemble des classes par des prises RJ45 (Internet), limitant alors l'utilisation du WIFI. Concernant l'école maternelle, le renouvellement d'ordinateurs est en cours. Les temps de garderie/périscolaire ont été modifiés et les élèves peuvent désormais arriver dès 7h30 du matin, sans que le prix de ce service n'ait été modifié.

Centre de loisirs « Les Cigales »

Toujours actif, toujours créatif, notre centre de loisirs ne connaît pas la crise, et les activités succèdent aux activités : Il y a eu bien sur le carnaval de Souillac, des ateliers, des sorties culturelles (dont une visite de l'exposition Joséphine Baker). Cet ALSH (Accueil de Loisirs Sans Hébergement) est toujours à la charge de la commune, contrairement à d'autres, gérés directement par Cauvaldor).

Nous pouvons saluer le travail de cette équipe qui a été par ailleurs contrôlée par les services de la Jeunesse et des Sports qui ont permis de vérifier le bon fonctionnement de ce service. Une évolution est possible vers un accueil périscolaire nécessitant la mise en place d'un plan éducatif de territoire. Les premières réunions étaient prévues début décembre 2022.



L'espace jeunes

Le projet jeunesse a été engagé pendant la précédente mandature. La commune a été confrontée à un choix difficile : devant le succès de cet accueil, il était nécessaire de le faire progresser à tous les niveaux. Tous les niveaux, cela signifie, plus d'espace (alors que nous n'avions accès qu'à la moitié des locaux prévus au départ), plus d'horaires d'ouverture (et pourquoi pas les week-ends pour nos élèves souillagais qui rentrent en fin de semaine dans leur famille), plus de temps de travail des encadrants. Pour ce faire, la commune seule ne peut pas supporter cette évolution. Le dossier est désormais entre les mains de la sous-préfecture qui reviendra vers nous avec les autres partenaires étatiques concernés (CAF, Jeunesse et Sport, le Département du Lot, la Région Occitanie, Cauvaldor, etc.).

Souillac, ville active et sportive

Ce label avait été décerné à notre commune il y a plusieurs années déjà. Le moins que l'on puisse dire, c'est que cela est toujours le cas. Après deux années difficiles, les clubs de Souillac font un retour aussi remarquable que remarqué dans la vie Souillagaise.

Cette dynamique attire de très nombreux sportifs de notre bassin de vie, voir même au-delà. En plus des écoles de sport (rugby, foot, hand), en plus des compétitions dans lesquelles nos clubs sont engagés avec de nombreux déplacements en dehors de Souillac, ce sont aussi des dizaines de matches, concours, galas, et autres manifestations qui sont proposés aux Souillagais pendant toute l'année, des évènements le plus souvent gratuits, à la plaine des jeux, au stade Georges Pivaudran, et au Palais des Congrès.

La municipalité soutient ses associations, sur le plan financier mais aussi sur un plan logistique ; prêt de véhicules, de matériels, de personnels ; et en matière de communication.



Cette année, le forum des sports et des associations était prévu à Martel. En collaboration avec Cauvaldor, la municipalité a organisé une journée « Choisis ton sport ! » le 10 septembre qui a rencontré un grand succès avec, cerise sur le gâteau, une météo ensoleillée.

Parmi les manifestations les plus marquantes de l'année 2022 :

- Les concours d'équitation dont un concours national qui attire des cavaliers réputés de plusieurs régions françaises auxquels se frottent nos jeunes Souillagais et Souillagaises.
- Le tournoi de rugby avec la participation de toutes les écoles de rugby du Lot (plus de 600 jeunes).
- La bodega de la Saint Patrick organisé par l'USSR sous la halle, place Doussot
- Un concours de tir à l'arc comptant pour le championnat de France
- Le championnat de la ligue Occitanie de Moto Cross
- Le tournoi interrégional de la section Badminton d'Athlé 46 avec plus de 250 participants
- Le vide grenier et le tournoi de tennis (plus de 150 participants)
- Le tournoi national jeunes de football organisé par l'ESLG avec la venue de clubs de toute la France.
- La 1ère course « Yellow Color » organisée par le Boxing Full Contact Nord Lot,
- La Transsouillagaise organisée par Souillac Cyclisme qui faisait aussi son retour cette année avec pas moins de 500 participants.
- Le gala proposé par le Twirling Bâton de Souillac qui est monté très haut dans les compétitions.
- La compétition de natation organisée par l'Espadon dont les 90 nageurs ramènent chaque année une pluie de médailles.

Un nouvel éclairage pour le stade Georges Pivaudran

Le 23 juin dernier, un violent orage accompagné de vents violents a endommagé les mâts d'éclairage du stade. Celui-ci a été fermé jusqu'au 12 août, le temps de sécuriser les lieux. Le remplacement des mâts avec des éclairages LED, ont fait l'objet de demandes de subventions auprès de l'état, de la Région Occitanie et du Département du Lot.

D'autres clubs participent bien sûr à cette dynamique : Athlé46 et ses sections (tennis de table, athlétisme et marche en plus du badminton cité plus haut), le handball, le judo, le karaté, l'aïkido, le Tai Shi, le club de billard de Souillac, la pétanque, mais aussi la pêche, les deux clubs de marche, la marche nordique etc. Même de taille modeste, il n'y a pas de petit club.

Les activités physiques ne s'adressent pas qu'aux compétiteurs. Les pratiques douces s'adressent aussi aux plus anciens (évolution gym, rando santé etc.)

Le sport à Souillac, c'est comme une seconde nature, et la municipalité compte bien le soutenir, en favorisant toutes les manifestations que les associations organiseraient.



CULTURE : UNE SAISON EXTRAORDINAIRE

La salle Saint-Martin

L'aménagement de la salle Saint-Martin permet aujourd'hui d'accueillir des expositions d'un niveau digne des plus grandes capitales européennes dans un lieu d'exception classé monument historique depuis 1925. Cet aménagement a été salué par tous les acteurs culturels du territoire, mais aussi par de très nombreux visiteurs. Il a finalement fait l'objet d'un fonds de concours voté en conseil intercommunal. Cette salle doit accueillir des expositions d'une envergure plus large qu'avant, et compenser en partie la fermeture du musée de l'Automate, le temps d'une réinstallation.

Joséphine Baker, un destin extraordinaire

Entre le 3 juin et le 10 septembre, une exposition consacrée à Joséphine Baker a accueilli entre 7 et 8.000 visiteurs, principalement venus des quatre coins de la France, mais aussi des pays voisins (Pays-Bas, Belgique, Royaume-Uni principalement). Une occasion de retisser le lien que cette icône entretenait avec la ville de Souillac, là où elle rencontra son 4ème mari, Jo Bouillon, célèbre violoniste et chef d'orchestre à l'époque, avec qui elle adoptera 12 enfants issus du monde entier (la fameuse tribu arc en ciel). Nous avons eu le plaisir de recevoir certains d'entre eux. L'exposition a été plébiscitée par ses visiteurs dont plus de 800 ont laissé un commentaire écrit.

Résurgence VI

De fin septembre à fin novembre, ce fut aussi la 6ème édition du festival Résurgence « Profonde intuition » portée par le service culture de Cauvaldor avec une montée en puissance de la scénographie grâce à la salle. La fréquentation était en hausse. L'occasion, pour la ville, de mettre en valeur la richesse du fonds La Forge Marie Anne Lacoste Valat (donation de Mme Florence Lacoste), mais aussi la Forge de Bourzolles et ses célèbres fantômes : Ernest Rupin, et Armand Viré le Quercynois d'adoption si bien présenté dans les vitrines de la bibliothèque.

Bibliothèque - Médiathèque municipale

Cet équipement et son équipe rayonnent de mille feux. Avec plus de 1300 adhérents dont plus de 1000 actifs, la bibliothèque de Souillac est l'une des plus importantes du département. Avec plusieurs dizaines de milliers de livres prêtés chaque année, des dizaines d'ateliers d'écriture, de lecture, des spectacles pour enfants, des conférences, des expositions accueillies (Gaston Monnerville), des artistes exposés (Mme Thérondel), et surtout la préparation et la présentation d'expositions par Mesdames Geneviève Bouyjou et Marie-Françoise Fumat, avec l'appui de l'association « Lire, Voir, Écouter ».



Festival de Jazz

C'était la 46ème édition, et pour le Lot, évidemment cela veut dire beaucoup.

Une édition réussie, des concerts somptueux dont un moment de « clapping » mémorable le samedi soir, avec une nouveauté cette année, le concert gratuit du mercredi dans le parc de l'Abbé Fayret qui a réuni plus de 500 personnes.

Festival de musique sacrée de Rocamadour

Pour la deuxième année consécutive, ce festival qui attire toujours plus de spectateurs chaque année a gâté les Souillagais avec deux concerts acoustiques mémorables dans l'Abbatiale Sainte-Marie. Jamais, cette enceinte n'avait aussi bien résonné :

« Path of Miracles » avec le Tenebrae Choir (UK) dirigé par M. Nigel Short, composé de 20 choristes professionnels, et considéré comme l'un des meilleurs chœurs européens.

« Les Vêpres » de Monteverdi par l'ensemble « La Tempête » fondé et dirigé par M. Simon Pierre Bestion avec 25 choristes et autant de musiciens. Une œuvre monumentale interprétée par un ensemble phénoménal. Une émotion partagée par un public venu en nombre.

L'heure d'orgue

Préparée chaque année par les associations « Les amis d'Alain Chastagnol » et « les amis de l'orgue », l'heure d'orgue a changé de division cette année en faisant venir un chœur anglais « Le Royal Holloway » composé d'étudiants, futurs musiciens professionnels. Citons également le programme consacré au célèbre Pierre et le Loup de Sergueï Prokofiev. La commune soutient également ses activités qui favorisent les dons en mécénat au profit de la restauration de l'Abbatiale.

Les écoles de musique et de danse rayonnent

Après deux années compliquées avec la crise sanitaire, les deux écoles se sont bien relancées en 2022.

L'école de danse, et plus particulièrement l'atelier chorégraphique, qui multiplie ses partenariats avec le festival de Jazz, a encore proposé en fin d'année scolaire un gala somptueux comme toujours, et particulièrement couru par le public : le palais des congrès a encore affiché complet pour l'occasion. L'école de danse est aussi la première association à avoir utilisé la scène du Parc Delmas en proposant un moment « latino ». L'école de danse de Souillac n'est pas financée directement par la commune, mais elle bénéficie de ses équipements et de l'aide des services de la mairie.

L'école de musique a, quant à elle, fortement évolué. Nouveau président, nouveau conseil d'administration, nouveaux enseignants, les élèves se sont inscrits en nombre lors de la rentrée des classes.



Outre l'enseignement instrumental, la place de la chorale « Can't Souillac » et de la chorale enfants sont loin d'être négligeables.

Plusieurs concerts ont été proposés, sous la halle avec le festival de Jazz, au parc Delmas, sur le marché, mais aussi dans l'abbatiale avec un excellent concert de Noël.

La chorale rayonne au-delà de la commune, soit par des concerts, soit pour sa participation à des projets collectifs (harmonie de Gourdon, ensemble Varedièse, autres chorales du Lot).

Si la commune ne finance pas non plus l'école de musique, celle-ci bénéficie aussi des équipements de la commune et de l'aide des services de la mairie.

Et bien d'autres actions

Théâtre déambulatoire, danse contemporaine (Hyphes au parc Delmas), et musique savante (Festival de Saint-Céré) sans oublier du cinéma avec la projection d'un court-métrage, soutenu par la commune, autour du travail de Thierry Carrier. Ce ne sont pas les propositions artistiques qui ont manqué. D'une façon générale, Souillac a encore soutenu les artistes professionnels présents sur le territoire de Cauvaldor.



Patrimoine

Si l'Abbatiale a fait l'objet d'une attention particulière, Souillac dispose d'autres trésors que la commune souhaite restaurer et mettre en valeur.

Église Saint Julien de Pressignac : avec le soutien des amis du site de Beaurepos, ce monument désaffecté a fait l'objet de demandes de subventions pour financer une étude de diagnostic. Cauvaldor a approuvé la demande et voté son concours financier, le Département devrait faire de même début 2023. Avec un financement complété par la commune, l'étude pourrait enfin être lancée en 2023. A l'issue, l'église St Julien pourrait bénéficier de l'aide de la Fondation du patrimoine pour collecter les fonds nécessaires à sa sauvegarde.

Visites commentées : Pendant tout l'été, des visites de l'abbatiale (et de l'Abbaye) ont été proposées aux visiteurs, mais aussi aux habitants. La paroisse aidée par l'association CASA, des bénévoles (Mme Fumat) mais aussi des élus ont partagé les secrets et l'histoire du joyau de Souillac.

Journées européennes du patrimoine : Des ateliers spécifiques organisées dans l'abbatiale, et deux visites contées qui ont redonné vie aux noms de nos rues. Notre commune est chargée d'histoires et les personnalités qui y sont attachées n'en finissent pas de nous interroger. Le site de Beaurepos et la Forge de Bourzolles proposaient également des visites.

UNE VILLE SOLIDAIRE

Au cours de l'année 2022, vous avez encore fait preuve de solidarité.

Solidarité Ukraine

Dès le mois de mars, vous avez répondu de façon très nette à l'appel à la solidarité envers le peuple ukrainien, en participant à la collecte de biens essentiels (hygiène, alimentation pour bébés, couvertures). Toutes ces marchandises ont été acheminées.



Octobre Rose

La municipalité et plusieurs associations Souillagaises ont organisé une nouvelle manifestation dans le cadre de la campagne « Octobre Rose » et la lutte contre le cancer du sein. Le lycée Hôtelier a renouvelé sa participation. Au total, vos dons ont permis de collecter une somme record : 5 255.48 euros



Devoir de mémoire

Cette année, la guerre en Ukraine nous ramène à un triste constat : La guerre est aux portes de l'Europe, provoquée par un régime totalitaire qui n'a toujours pas compris le sens de l'histoire.

Outre les horreurs d'une guerre (destructions massives, souffrances humaines irréparables) dont on ne voit pas d'issue à court terme, les pays européens dont la France se sont engagés à soutenir le peuple Ukrainien dans la défense de sa liberté et de son existence même, sans pour autant devenir des belligérants, et éviter une escalade incontrôlable.

Nous assistons également aux ravages d'une propagande alimentée par des réseaux sociaux hors de contrôle, et relayée par des groupes complotistes voir extrémistes.

Le devoir de mémoire s'avère essentiel car lui s'appuie sur les faits, sur une histoire vécue dont le récit est inaliénable.



- Le 11 novembre marque la fin d'une guerre nationaliste qui a fait plus de 20 millions de morts dans le monde, qui a vidé nos villes et nos villages de ses jeunes gens.
- Le 8 mai marque la fin d'une autre guerre, celle contre le fascisme. Le vrai, celui qui a conduit à la shoah, à la négation de peuples, la fin du délire paranoïaque d'un dirigeant pourtant élu démocratiquement.
- Le 18 juin marque l'appel à défendre nos valeurs de liberté, d'une république libre et fraternelle.
- Le 14 juillet célèbre la fin d'une monarchie désuète, l'abolition des privilèges et des droits féodaux, c'est un souffle de liberté, un souffle de démocratie issu du siècle des lumières.
- Le 19 mars 1962, marque le cessez-le-feu d'une guerre d'Algérie que nos dirigeants d'alors n'avaient pas compris, et dont une génération de jeunes français a payé un prix élevé sans qu'ils aient un mot à dire, sans le savoir même.

Le devoir des adultes d'aujourd'hui est de faire comprendre et partager cette histoire, ces expériences douloureuses. Les derniers témoins disparaissent petit à petit, il est fondamental que tous soient conscients des enjeux et de cette nécessaire transmission aux jeunes générations.



Conclusion : Le mot du Maire

Madame, Monsieur,

Vous aurez pu constater, combien les sujets dont nous nous sommes saisis sont nombreux et souvent complexes. Ils s'ajoutent à la gestion quotidienne de la commune.

Notre volonté est intacte depuis le début de notre mandat. La tâche est lourde mais passionnante, et seul l'intérêt général nous anime et nous conduit dans nos décisions.

Tout ce que nous engageons se fait dans un cadre budgétaire contraint. La situation financière nette de la commune en fin d'année est toujours positive.

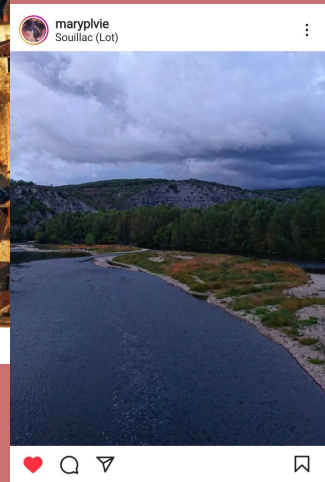
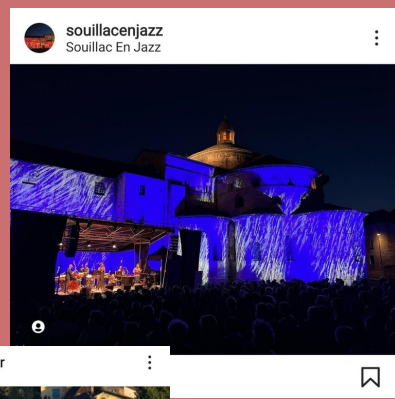
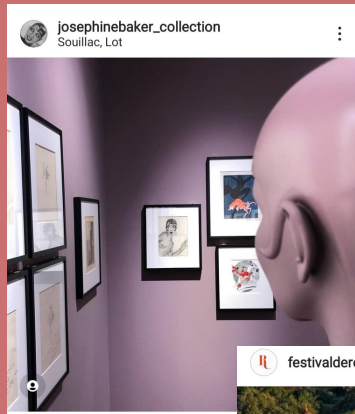
Nous vous remercions toutes et tous, habitants, commerçants, chefs d'entreprises et associations pour votre soutien et votre dynamisme. Souillac, c'est aussi l'affaire de tous.

Soyons fiers de tout ce que porte cette commune. Son passé est riche, mais notre présent est digne du plus grand intérêt. Il nous revient de l'écrire... avec passion.

Gilles Liébus



Directeur de la publication	Gilles Liébus
Adresse	Mairie de Souillac - 5 avenue de Sarlat 46200 Souillac
Contributeurs	Gilles Liébus, Jeannine Au brun, Alain Vidal, Marie Claude Jallais, Nathalie Moquet, Claude Rabuteau, Jean-Pierre Quittard, Christian Vergne, Jean Louis Cambou
Crédits photos	Mairie de Souillac, Associations sportives, Alexis Mestre,
Impression	Maugein Imprimeur Brive
Dépôt légal	BNF
Parution	Janvier 2023



Vos publications Souillagaises

Où nous trouver ?



Scanner le QR Code pour retrouver le site internet



@mairiedesouillac



@villedesouillac



Ville de Souillac

